

COMMUNE  
DE**SAINTE ANASTASIE****RELEVÉ DES DÉCISIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Du 18 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 11 janvier 2023, s'est réuni au foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

**PRESENTS** : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – MM HIBSCHELE Jean-Marc – BECHARD Alain – NEVEU James (arrivé au pt. n°2) – AUBIN Dimitri - Daniel COULON - Mmes POULLET Danielle - Marie Gil SCHMITT - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - PANAFIEU Blandine - MENALDO Nadia - M. ALTIER Jonathan -

**ABSENTS** : Mme DE CORO Jessica - M. REBUFFAT Jacky -

**PROCURATIONS** : Mme DE CORO Jessica à Madame ARNAUD GIBOULET Sophie  
M. Jacky REBUFFAT à M. Jonathan ALTIER

Soit 19 votants

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Madame Sophie GIBOULET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**2. Approbation du procès-verbal du 30 novembre 2022**

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022 est approuvé par 16 voix pour et 2 voix contre (Mmes PANAFIEU – MENALDO).

**3. Révision du loyer de la boulangerie**

A l'unanimité le conseil municipal décide de baisser le loyer du local de la boulangerie, de 420 à 350 € par mois

**4. Demandes de subventions :**

**4.1 CANIM Modification du plan de financement des travaux de l'entrée d'Aubarne**

Le plan de financement modifié de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de voirie est approuvé à l'unanimité.

**4.2 CANIM : Modification du plan de financement des travaux de rénovation du chauffage**

La modification du plan de financement des travaux de rénovation du chauffage au foyer communal est approuvée à l'unanimité.

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

4.3 ETAT : demande de subvention pour l'achat de matériel nécessaire aux OLD

La demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition d'une épareuse et d'un broyeur de végétaux est approuvée à l'unanimité.

5. Convention avec la CA de Nîmes Métropole pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux

La convention avec la CA Nîmes Métropole pour l'acquisition par la commune d'un broyeur de végétaux est approuvée à l'unanimité.

6. Attribution du marché de travaux pour la construction du skate parc

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de construction d'un skate parc à l'entreprise E2S COMPANY, sise à LAUDUN L'ARDOISE, pour un montant de 89 038.83 € hors taxes.

7. Attribution du marché de travaux de la RD 18 – entrée d'Aubarne TR 1

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de voirie de la RD 18 à l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 391 845.94 € hors taxes.

8. Adhésion de la commune de Meynes au SIVU du Massif du Gardon

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de MEYNES au SIVU du Massif du Gardon.

9. Questions diverses :

Vœux à la population le vendredi 20 janvier à partir de 19h00

Le Maire,

Gilles TIXADOR

